



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Tarn

Division des Personnels et des Moyens

DPM

Affaire suivie par :

Margaux Sanguin

Tél : 05 67 76 58 21

Mél : ia81-dpm-moyens@ac-toulouse.fr

69 Avenue Maréchal Foch

81013 ALBI

Albi, le 10.10.2023

La Directrice académique des services de
l'éducation nationale du Tarn

A

Mesdames et Messieurs
les Chefs d'Établissement

Objet : Planning des séances « Collège au cinéma » - 1^{er} Trimestre

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint **les plannings des séances** organisées au cours du premier trimestre 2023 - 2024 pour les élèves des établissements participant à l'action « *Collège au cinéma* ». Je vous demande de les **transmettre** très rapidement aux enseignants concernés par cette opération.

Vos indications et vos vœux ont été pris en compte dans la mesure du possible. Vous voudrez bien toutefois vous assurer que les séances qui vous sont destinées vous conviennent. Une correction ou un aménagement peut éventuellement s'envisager si vous contactez au plus tôt la *Coordination départementale Cinéma « Collège au cinéma »* à Média-Tarn.

Les **horaires** indiqués sur le planning sont ceux du début de la projection. Ils doivent être impérativement respectés. Il convient donc d'arriver au cinéma au moins 15 minutes avant cet horaire.

Si un incident de dernière minute provoquait un retard de votre part, vous en aviseriez aussitôt la salle de cinéma (cf. coordonnées sur le planning) et la *Coordination départementale Cinéma* à MÉDIA-TARN.

Pour prendre connaissance de l'ensemble des consignes et des informations nécessaires au bon déroulement du dispositif, je vous demande de bien vouloir vous reporter à la fiche intitulée "*Principes et fonctionnement de l'opération Collège au cinéma*", parvenue à la rentrée scolaire par courrier électronique ou téléchargeable sur le site www.mediatarn.org.

Des **pré-projections** sont proposées aux enseignants participants afin de leur permettre de voir le film en salle préalablement à la séance « classe ». Pour cela, chaque enseignant dispose d'une **contremarque** lui permettant d'assister gratuitement à cette *pré-projection*. Ces contremarques ont été adressées au correspondant et sont arrivées dans les collèges par voie postale.

Par ailleurs, l'**affichette** intitulée "*Séances du collège*" jointe à cet envoi a vocation à informer du calendrier de ces pré-projections mais aussi des dates de programmation des séances « classes ». Le correspondant la renseignera et s'assurera de son affichage dans un lieu approprié.

... / ...

Les **documents pédagogiques** relatifs aux films du premier trimestre seront livrés dans les collèges début novembre par les services du Conseil départemental.

Vous trouverez également les pistes pédagogiques concernant chacun des films à exploiter, élaborées par le *Coordinatrice départementale Éducation Nationale*, sur le site www.mediatarn.org.

RAPPEL : lors de la séance, les enseignants responsables des classes doivent, conjointement avec l'exploitant, renseigner et signer le **bordereau de déclaration de séance** joint à cet envoi.

Ce bordereau est au [format pdf inscriptible](#). Il est à pré-remplir soigneusement et obligatoirement pour chaque projection (et à reproduire en **trois exemplaires**) car il est, pour vous-même, pour l'exploitant de cinéma et pour MEDIA-TARN, une **pièce comptable indispensable** (mode d'emploi en PJ).

Ce bordereau sera en outre disponible sur le site www.mediatarn.org.

Les gestionnaires de l'établissement s'assureront que ce **bordereau** a bien été **transmis à Média-Tarn** et veilleront à régler dans les meilleurs délais les **factures** qui leur seront adressées par les exploitants.

Nota Bene :

à l'attention des établissements scolaires fréquentant les cinémas d'Albi

Les modalités de répartition des élèves dans les deux cinémas partenaires de l'opération se poursuivent cette année : dans ce cadre, les élèves 6^e/5^e seront accueillis au CGR Lapérouse et les élèves de 4^e/3^e au Cinéma de la Scène nationale, ce, tout au long de l'année.

2) à l'attention des établissements scolaires fréquentant le cinéma CGR Castres

Le déménagement du CGR Castres dans ses nouveaux locaux, aura lieu le 22 novembre 2023. Nous invitons ainsi les enseignant.es à tenir compte, pour l'évaluation du temps et du coût du transport des élèves jusqu'à la salle de cinéma, de l'adresse mentionnée ci-après : CGR Castres, Pont des Soldats, 81100 Castres (à côté du parking de la Salle Gérard Philipe).



Marie-Claire DUPRAT

Pour tout renseignement concernant l'opération « *Collège au cinéma* » :

- Lucile DECAMPS Coordinatrice départementale Éducation Nationale
« *Collège au cinéma* » - coord-cinema81@ac-toulouse.fr
Téléphone : 05 63 47 24 99

- Myriam BOTTO Coordinatrice départementale Cinéma
« *Collège au cinéma* » - mbotto@mediatarn.org
Téléphone : 05 63 38 11 71

Adresse : MEDIA-TARN – Opération « *Collège au cinéma* »
1, rue de l'École Normale – 81000 ALBI
contact@mediatarn.org
www.mediatarn.org

PJ : . Planning du 1^{er} trimestre pour les 6^e/5^e
 . Planning du 1^{er} trimestre pour les 4^e/3^e
 . Bordereau de déclaration de séances
 . Mode d'emploi du bordereau de déclaration de séance
 . Affichette « Séances du collège »

Nota : **Documents téléchargeables sur le site** www.mediatarn.org

LC23-123

LC22-132